

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 521

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

103 843 439 RCS Nantes.

SNC THIÈRE.

Forme : Société en nom collectif.

Capital : 2000 EUR.

Adresse : 9, rue de Bretagne (Saint-Sulpice-des-Landes), 44540 Vallons-de-l'Erdre.

Origine du fonds : Achat et création au prix stipulé de 80000,00 euros..

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Bar, Brasserie, Tabac - supérette ou petite alimentation générale, relais colis, dépôt de pain, cigarettes électroniques.

Presse, jeux de la Française des jeux.

Enseigne : LA BONNE FRATERIE.

Adresse : 9, rue de Bretagne (Saint-Sulpice-des-L., 44540 Vallons-de-l'Erdre.

Précédent propriétaire : 483 702 197 RCS Nantes. **PROUST** (Harold Jean Michel).

A dater du : 20 avril 2026.

Date d'effet : 11 mai 2026.

Date de commencement d'activité : 1^{er} juin 2026.

Publication légale : ouest-France.fr du 2 juin 2026.

Oppositions : Maître Antoine michel, notaire 6 rue des Chênes 44440 Riaillé pour la validité et la correspondance..

Commentaires : Aux termes d'un acte authentique reçu le 11 mai 2026 par Maître Antoine MICHEL, notaire à RIAILLE, enregistré le 22 mai 2026 au SIE NANTES dossier 2026 00033984 référence 2026 N 02317 Domicile ancien propriétaire : 9 Rue de Bretagne SAINT SULPICE DES LANDES, 44540 VALLONS DE L'ERDRE, Domicile nouveau propriétaire : 9 Rue de Bretagne SAINT SULPICE DES LANDES, 44540 VALLONS DE L'ERDRE Cession d'un fonds de commerce de BAR TABAC BRASSERIE exploité 9 Rue de Bretagne SAINT SULPICE DES LANDES, 44540 VALLONS DE L'ERDRE., moyennant le prix de 80.000 EUROS; Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L 141-2 du code de commerce.